BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Arrêté du 14 mars 2019 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1905391A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1er

Mme Abigaïl Ottemer est recrutée au grade de capitaine (premier échelon - indice brut: 689), en qualité d'officière commissionnée servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi d'adjointe au responsable de l'audit et du contrôle qualité au sein de la mission du système d'information AGORHA, à Issy-les-Moulineaux (92), pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2019.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation : Le général de division, directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale, A. DE OLIVEIRA